

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1967)

Rubrik: Résultats financiers et comptes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I. Commentaire général

Compte de résultats

Le tableau ci-après récapitule les produits et les charges du compte d'exploitation et du compte de profits et pertes, abstraction faite des débits et des crédits internes. Les chiffres indiqués ne peuvent donc pas être rapprochés purement et simplement de ceux qui figurent dans les deux comptes, mais ils concordent avec les données des aperçus chronologiques reproduits à la fin du présent rapport. De plus, la ventilation des recettes de trafic a été modifiée (p. 53 et 54).

	1965	1966	1967
	Millions de francs		
Produits du transport des voyageurs	537,3	555,3	552,5
Produits du transport des marchandises	746,2	764,5	815,1
Total des produits de transport	1283,5	1319,8	1367,6
Autres produits	151,7	157,8	176,6
Total des produits	1435,2	1477,6	1544,2
Charges de personnel	868,2	900,8	928,0
Dépenses de choses	323,6	318,4	316,9
Amortissements d'immobilisations	177,6	187,2	195,6
Frais de capitaux	63,6	78,8	92,6
Total des charges ordinaires	1433,0	1485,2	1533,1
Excédent des produits	2,2	-7,6	11,1
Versement à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail-route	2,0	—	10,0
Bénéfice net de l'exercice	0,2	-7,6	1,1
Solde actif de l'exercice précédent	1,3	1,5	—
Bénéfice net disponible	1,5	-6,1	1,1
Solde actif à la disposition de l'Assemblée fédérale	1,5	—	1,1

En 1967, les produits se sont accrus de 66,6 millions de francs ou 4,5%. Cette augmentation, plus forte que celle de 1966, est due surtout au trafic des marchandises, dont les recettes supplémentaires se sont élevées à 50,6 millions de francs, tant à cause de l'essor des transports qu'en raison des aménagements tarifaires du 1^{er} janvier 1967. Dans le service des voyageurs, en revanche, les recettes ont reculé de 2,8 millions de francs, malgré le relèvement partiel des prix. Les autres produits participent à l'amélioration globale pour 18,8 millions de francs, dont 7,5 millions provenant d'un versement extraordinaire de l'administration fédérale des douanes pour les exercices précédents. Des explications figurent dans le commentaire du compte de profits et pertes.

L'accroissement des charges ordinaires, heureusement moins rapide que celui des produits, a été de 47,9 millions de francs ou 3,2%; il est aussi en retrait sur le chiffre de l'exercice précédent. En 1967, les charges de personnel ont augmenté de 27,2 millions de francs, les frais de capitaux de 13,8 millions, les amortissements d'immobilisations de 8,4 millions. Les dépenses de choses ont diminué de 1,5 million de francs.

Le facteur principal du gonflement des dépenses de personnel a été l'allocation de renchérissement supplémentaire de 5% accordée aux agents en activité de service et aux bénéficiaires de rentes. Par ailleurs, les mesures de rationalisation et une meilleure utilisation des capacités se sont traduites par une nouvelle réduction du personnel. L'effectif moyen de l'année a décliné de 540 unités ou 1,3% par rapport à 1966. Ce succès est d'autant plus remarquable que la durée hebdomadaire du travail a été écourtée d'une heure, à partir du 1^{er} août 1967, pour les agents des gares et le personnel roulant.

Alors que l'exercice de 1966 accusait un déficit de 7,6 millions de francs, celui de 1967 laisse un excédent de recettes de 11,1 millions. Dix millions de francs ayant été virés à la réserve pour l'amélioration des installations rail-route, le solde actif est de 1,1 million. Une fois de plus, aucun intérêt ne peut être versé sur le capital de dotation. L'attribution minimum de 8 millions de francs à la réserve légale et la rémunération intégrale des 800 millions de capital de dotation auraient exigé 40 millions de plus.

Le budget de 1967 prévoyait un bénéfice net de 2,7 millions de francs. L'augmentation des produits de transport et les effets de la rationalisation ont permis, en dépit du renchérissement, de clore l'exercice dans des conditions voisines des estimations.

Charges de personnel

Les charges de personnel représentent environ 60% de la charge ordinaire totale. Aussi sont-elles commentées à part et globalement ci-après, quel que soit le compte débité (comptes d'exploitation, de construction, de magasin, etc.). Les éléments de ce poste ont évolué comme il suit:

	1965 Fr.	1966 Fr.	1967 Fr.
Traitements et salaires	563 563 471	561 137 007	557 628 795
Allocations de renchérissement	31 326 455	62 371 166	90 659 853
	594 889 926	623 508 173	648 288 648
Indemnités de résidence	21 749 065	21 921 211	21 793 197
Allocations pour enfants, y compris les allocations de renchérissement	30 686 508	32 340 946	33 614 924
Autres éléments des traitements et salaires	4 194 600	4 533 649	4 052 053
Total des traitements et salaires, y compris les éléments qui s'y rapportent	651 520 099	682 303 979	707 753 822
Allocations supplémentaires et indemnités	60 749 229	61 322 799	63 292 285
Contributions périodiques à la caisse de pensions et de secours (CPS)	35 410 915	35 540 008	35 213 496
Versement unique à la CPS, en raison de l'augmentation du gain assuré	18 000 000	14 000 000	8 000 000
Contributions à l'AVS, à l'assurance-invalidité et au régime des allocations pour perte de gain	15 602 907	16 375 044	16 970 821
Assurance-accidents	14 148 972	15 217 606	16 279 313
Uniformes et divers	5 807 029	6 077 294	5 790 567
	801 239 151	830 836 730	853 300 304
Participation de tiers et du personnel aux dépenses de personnel	-9 317 007	-8 938 800	-9 580 016
Dépenses pour le propre personnel des CFF	791 922 144	821 897 930	843 720 288
Dépenses pour la main-d'œuvre étrangère aux CFF	19 262 981	19 153 059	19 895 665
à reporter	811 185 125	841 050 989	863 615 953

	1965 Fr.	1966 Fr.	1967 Fr.
Report	811 185 125	841 050 989	863 615 953
Dépenses à la charge du compte de profits et pertes:			
Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes:			
Intérêt sur le déficit de la réserve mathématique	22 090 879	21 691 168	21 434 126
Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4%	4 389 194	1 448 944	691 246
Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	23 800 000	23 800 000	23 800 000
Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	6 727 751	12 822 851	18 449 216
Total des charges de personnel	868 192 949	900 813 952	927 990 541

L'allocation de renchérissement versée mensuellement depuis le début de l'année était de 11%. Elle a été complétée, en vertu de l'arrêté du Conseil fédéral du 11 octobre 1967, par un supplément unique de 5%, de sorte qu'elle s'est montée finalement à 16% des traitements, des salaires, des allocations pour enfants et des rentes, la hausse du coût de la vie étant ainsi compensée pour un indice des prix à la consommation de 104 points (septembre 1966 = 100).

L'analyse des allocations supplémentaires et indemnités donne ceci:

	1965 Fr.	1966 Fr.	1967 Fr.
Allocations supplémentaires du personnel roulant	17 018 402	17 072 602	18 352 764
Indemnités pour service de nuit	17 490 529	18 545 149	17 863 211
Indemnités pour voyages de service et déplacements	10 083 017	10 185 243	10 772 681
Indemnités pour service du dimanche	8 252 918	8 571 290	8 637 701
Indemnités pour horaire de travail irrégulier	3 019 299	2 952 697	3 145 595
Indemnités pour heures supplémentaires	847 559	548 340	431 115
Indemnités diverses	4 037 505	3 447 478	4 089 218
	60 749 229	61 322 799	63 292 285

Par arrêté du Conseil fédéral du 3 janvier 1967, les indemnités pour voyages de service et déplacements, de même que d'autres indemnités destinées à compenser des débours, ont été relevées de 10% en moyenne. Les mesures de rationalisation et l'ajustement des prestations, lors de la réduction de la durée du travail pour le personnel de l'exploitation, ont en revanche permis de restreindre les services du dimanche et de nuit.

L'article «Participation de tiers et du personnel aux dépenses de personnel» recouvre les indemnités de chômage de la CNA et de l'assurance militaire, les allocations pour perte de gain en cas de service militaire, la quote-part des primes payée par les agents pour l'assurance en cas d'accidents non professionnels ainsi que d'autres rentrées du même ordre.

La somme inscrite sous «Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4%» correspond à la différence entre l'intérêt effectif des avoirs de la CPS gérés par les Chemins de fer fédéraux et l'intérêt de 4% garanti statutairement. Grâce au meilleur taux d'intérêt des bons de dépôt des CFF, cette charge a été très inférieure aux prévisions budgétaires.

Voici les facteurs des variations des charges de personnel enregistrées par rapport à 1966:

	Millions de francs
Diminution de l'effectif	
– du propre personnel	– 7,1
– des ouvriers d'entrepreneur	– 0,6
Hausse du niveau moyen des rétributions	
– du propre personnel	+ 2,3
– des ouvriers d'entrepreneur	+ 1,0
Allocation de renchérissement unique de 5% (arrêté du Conseil fédéral du 11 octobre 1967)	
– du personnel en activité de service	+ 30,8
– des retraités	+ 5,6
Adaptation des allocations supplémentaires et des indemnités au renchérissement constaté depuis le 1 ^{er} janvier 1967	+ 2,9
Réduction des services du dimanche et de nuit, des déplacements, etc.	– 1,4
Versement unique à la CPS en raison de l'augmentation du gain assuré	– 6,0
Relèvement, à partir du 1 ^{er} janvier 1967, du gain maximum assurable par la CNA	+ 1,1
Réduction des intérêts complémentaires résultant de la garantie du taux d'intérêt sur les avoirs de la CPS	– 0,8
Divers	– 0,6
	<hr/>
	+ 27,2
	<hr/>

II. Commentaire des comptes

Compte de construction

La somme brute de 444,8 millions de francs consacrée aux constructions est inférieure de 4,8 millions ou 1,1% au chiffre du budget, ce qui s'explique par une mise à contribution prudente du poste «Imprévu». En outre, quelques ouvrages n'ont pas avancé autant qu'il aurait fallu. Les écarts sont brièvement commentés ci-dessous, dans l'ordre des chapitres.

Transformation et extension de gares et de bâtiments de service. – D'une manière générale, le programme a été respecté. Quelques retards ont fait différer une partie des dépenses. Dans les 111,8 millions de francs déboursés, les grands travaux des gares de Lausanne (triage), Berne, Bâle (triage), Chiasso et Schaffhouse entrent pour 57,8 millions, soit plus de la moitié.

Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie. – La dépense est restée dans les limites du budget. Ces 22,0 millions de francs comprennent 6,5 millions de francs pour les installations de sécurité (block de ligne), 6,0 millions pour le réseau de télécommunications du chemin de fer et 9,5 millions pour les lignes de contact, ponts et autres installations à renouveler.

Construction de nouvelles lignes et doublement de voies. – Le montant de 46,5 millions de francs prévu à l'origine a été dépassé de 6,0 millions, parce que les aménagements entrepris sur la rive droite du lac de Zurich, la pose de la seconde voie sur le tronçon Ziegelbrücke–Weesen–Gäsi et la construction du raccordement Zurich Oerlikon–Zurich Altstetten ont été accélérés.

Renouvellement de voies et de branchements. – Tant par leur nombre que par leur coût, ces travaux de remplacement ont confirmé les prévisions.

Achats de mobilier, machines et ustensiles. – Les 2,3 millions de francs en sus des 7,3 millions inscrits au budget correspondent aux acomptes versés pendant l'exercice pour les nouveaux équipements destinés au traitement électronique de l'information.

Usines électriques et ateliers. – Divers ouvrages ont subi des retards qui ont provoqué une contraction des dépenses. En ce qui concerne les usines électriques, cette situation est due en particulier à la difficulté d'acquiescer des droits de passage pour l'établissement de lignes de transport.

Véhicules. – Dans l'ensemble, les commandes passées au cours de l'année sont en harmonie avec le budget. Il en va de même des fonds engagés, puisqu'ils se chiffrent par 167,9 millions de francs, au lieu de 166 millions. Cette différence est insignifiante. En revanche, les décalages inévitables entre la date effective et la date théorique des livraisons ont entraîné des augmentations ou des diminutions dans les dépenses relatives aux diverses catégories de véhicules.

Les frais causés par les suppressions de passages à niveau ont été immédiatement imputés sur la réserve rail-route. Des précisions sont données dans le commentaire du bilan.

Sur la somme brute de 444,8 millions de francs consacrée aux travaux, 46,6 millions représentent des dépenses non actives de construction et de renouvellement qui figurent au compte d'exploitation, parmi les frais d'entretien. Six millions de francs ont été prélevés sur la réserve générale de construction pour couvrir de telles dépenses en relation avec les grands ouvrages de Berne, Zurich et Bâle.

Les 52,6 millions de francs de dépenses non actives de construction et de renouvellement qui sont portées au débit du compte d'exploitation ou de la réserve générale de construction et les 195,6 millions de disponibilités résultant d'amortissements sur les installations ont permis à l'entreprise de couvrir ses frais bruts de construction (444,8 millions de fr.) à l'aide de ses propres ressources jusqu'à concurrence de 248,2 millions ou 56%. Pour le solde de 196,6 millions de francs ou 44%, elle a recouru à des prêts à intérêt fixe de la Confédération (150 millions de fr.) et aux fonds de la caisse de pensions et de secours.

Compte d'exploitation

Au regard de 1965 et de 1966, le compte d'exploitation de 1967 (p. 62 et 63) se présente ainsi:

	1965		1966		1967	
	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
Produits	1 413 531 431	100,0	1 454 952 644	100,0	1 513 562 813	100,0
Charges	1 149 019 114	81,3	1 175 920 802	80,8	1 200 492 095	79,3
Excédent	264 512 317	18,7	279 031 842	19,2	313 070 718	20,7

Par rapport à 1966, l'augmentation est de 58,6 millions de francs ou 4% aux produits et de 24,6 millions de francs ou 2,1% aux charges, si bien que l'excédent d'exploitation s'est amélioré de 34 millions.

Produits

Les recettes de transport, qui constituent le plus clair des produits d'exploitation, sont commentées au chapitre I, pages 1 à 5. Elles ont été regroupées dans l'ordre exigé par l'assimilation des colis express aux colis de détail. Il a en outre paru opportun d'établir une distinction entre les deux grandes catégories de trafic, « voyageurs » d'une part, « marchandises » de l'autre, et de les ventiler de cette manière:

Ancienne présentation:
Transport des voyageurs

Transport des marchandises
Bagages et colis express
Transports postaux
Envois de détail et wagons complets
Animaux vivants

Nouvelle présentation:

Trafic voyageurs
Transport des voyageurs
Bagages
Véhicules automobiles accompagnés
Trafic marchandises
Wagons complets (y compris les animaux vivants)
Envois de détail (y compris les colis express et les animaux vivants)
Transports postaux

Le groupe des véhicules automobiles accompagnés comprend les transports de véhicules à moteur à travers les tunnels alpins et par les trains autos-couchettes.

Quant aux produits accessoires, ils accusent les variations suivantes:

	1965 Fr.	1966 Fr.	1967 Fr.
Indemnités payées par des entreprises de chemin de fer et d'autres tiers pour des prestations d'exploitation	31 797 585	33 600 168	37 526 355
Fermages et locations	54 560 042	54 665 782	61 851 430
Autres produits	43 677 618	46 884 415	46 541 909
	130 035 245	135 150 365	145 919 694

La plus-value de 10,8 millions de francs que fait apparaître la colonne de 1967 provient pour l'essentiel du louage de véhicules, des exploitations affermées et, en raison de l'élévation des prix de revient, des prestations d'exploitation en faveur de chemins de fer étrangers.

Charges

Dans l'accroissement des charges, de 24,6 millions de francs, la part du personnel est de 22,6 millions.

Sous « Administration » figurent 2,4 millions de francs de plus qu'en 1966. A part les dépenses de personnel, la différence porte principalement sur les imprimés.

Le poste « Direction et charges générales » s'est alourdi de 6,2 millions de francs par suite de l'augmentation des charges de personnel, de la prise en location d'un plus grand nombre de véhicules et du paiement d'indemnités plus substantielles pour les prestations d'exploitation des chemins de fer étrangers.

Le recul du coût de la surveillance de la voie reflète surtout la modicité des dépenses occasionnées en 1967 par l'enlèvement de la neige et de la glace. Les frais supplémentaires du service des gares (6,8 millions de fr.) et du service des trains (2,2 millions de fr.) découlent de la progression des charges de personnel, dont l'effet est toutefois tempéré par la diminution des effectifs.

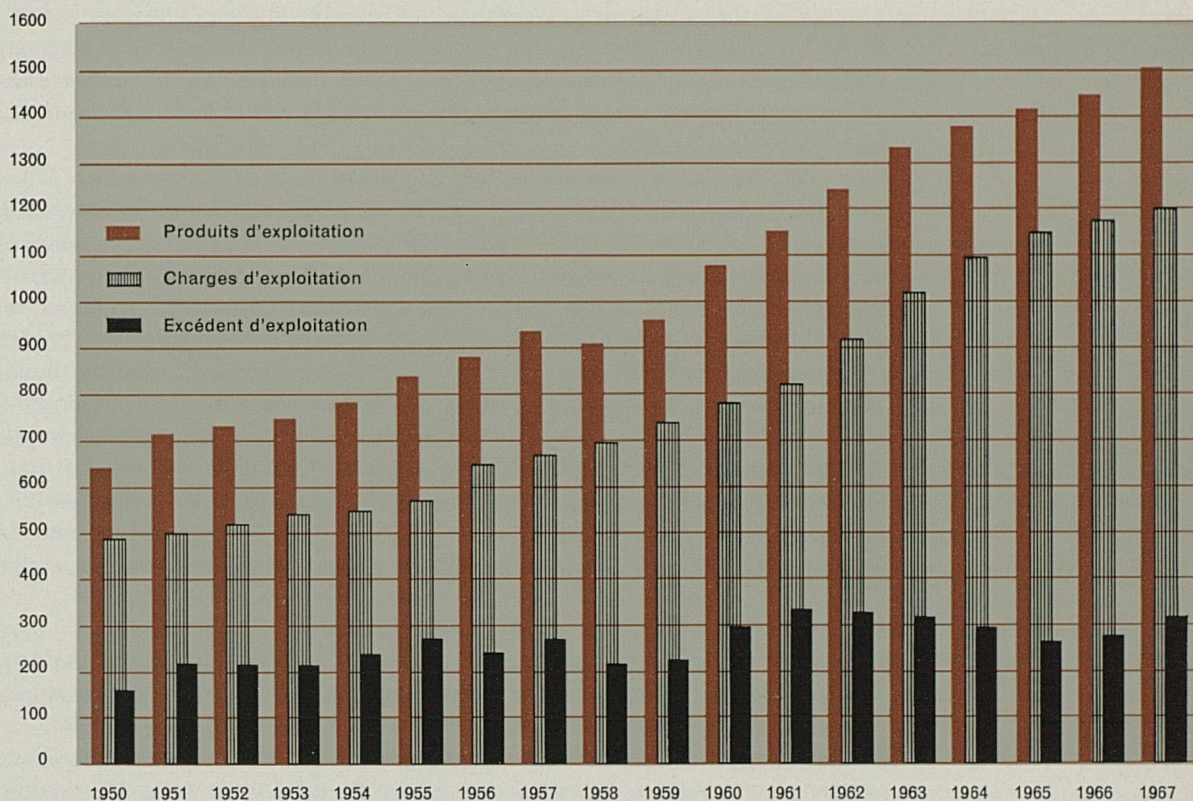
Ce tableau montre comment les frais de traction ont évolué:

	1965 Fr.	1966 Fr.	1967 Fr.
Personnel des locomotives	94 051 979	98 815 244	103 077 380
Courant de traction	57 776 639	60 296 631	62 973 132
Autres frais	18 088 106	18 400 955	18 931 286
	169 916 724	177 512 830	184 981 798

Ce secteur s'est aussi senti de l'aggravation des charges de personnel. La dépense pour le courant a été plus forte que précédemment, parce qu'il a fallu recourir à de nouvelles sources d'énergie, plus coûteuses, mais qui assurent un approvisionnement à la fois régulier et suffisant.

Comptes d'exploitation

Millions de francs



Les charges d'entretien englobent aussi bien celles de l'entretien ordinaire que les dépenses non actives de construction et de renouvellement. Elles se composent des éléments ci-après :

	1965 Fr.	1966 Fr.	1967 Fr.
Entretien des immeubles et installations			
Entretien ordinaire	144 106 851	153 235 319	152 855 552
Dépenses non actives de construction et de renouvellement de la superstructure	43 527 107	44 877 921	43 135 247
	187 633 958	198 113 240	195 990 799
Entretien des véhicules	113 272 118	113 689 115	115 105 349
Charges totales d'entretien	300 906 076	311 802 355	311 096 148

En dépit de charges de personnel accrues, l'entretien n'est pas revenu plus cher en 1967 qu'en 1966.

Sous «Divers», les dépenses marquent une avance de 1,5 million de francs. Tandis que le coût des dommages et les participations à la pose de voies de raccordement sont en hausse, les fournitures et prestations en faveur de tiers sont en baisse.

Compte de profits et pertes

En 1967, la charge nette du compte de profits et pertes est montée de 25,3 millions de francs, mais l'excédent d'exploitation a augmenté de 34 millions, si bien que le résultat de l'exercice marque, par rapport au précédent, une amélioration de 8,7 millions, et un modique bénéfice de 1,1 million succède au déficit de 7,6 millions enregistré en 1966.

Le compte de profits et pertes de l'année passée en revue renferme deux articles extraordinaires – l'un aux produits, l'autre aux charges – qui s'équilibrent dans une large mesure. Le premier, sous «Autres produits», est constitué par les 7,5 millions de francs reçus de l'administration fédérale des douanes, à titre complémentaire et en conformité de l'article 46 de la loi du 20 décembre 1957 sur les chemins de fer, pour les prestations des CFF des années 1958 à 1966. La convention conclue entre les CFF et les douanes au sujet de cette indemnisation a été ratifiée par le Conseil fédéral le 2 octobre 1967, avec effet à la date d'entrée en vigueur de ladite loi. Le second article comprend le montant de 10 millions de francs attribué à la réserve rail-route. Le déficit de l'année précédente ayant empêché de doter cette réserve, il était devenu urgent de l'alimenter à nouveau, afin que la cadence des suppressions de passages à niveau ne soit pas ralentie.

L'accroissement de la charge nette du compte de profits et pertes résulte en grande partie de l'augmentation des amortissements, des frais de capitaux et des allocations de renchérissement servies aux bénéficiaires de rentes. Les postes des produits et des charges appellent les commentaires ci-après.

Produits

L'excédent d'exploitation est analysé au chapitre du compte d'exploitation. Les amortissements et intérêts compris dans les charges d'exploitation ne représentent qu'un produit comptable. Il s'agit de ceux qui sont inclus dans les charges des services tenant des comptes de frais complets (ateliers et usines électriques, par exemple) et qui, du fait que ces charges doivent être reprises intégralement au compte de profits et pertes, sont appelés à figurer en compensation dans la colonne des produits.

Autres produits: la plus-value de 1,5 million de francs du rendement des terrains acquis en vue d'extensions futures, des participations et des valeurs réalisables et disponibles est surtout fonction de celle de ces valeurs. Le poste comprend aussi le versement complémentaire de l'administration des douanes, dont il a déjà été question.

Charges

Les amortissements des immobilisations s'inscrivent, comparativement aux deux exercices précédents, de la façon que voici:

	1965 Fr.	1966 Fr.	1967 Fr.
Amortissement des immeubles, installations et véhicules	174 988 695	184 444 589	193 926 339
Amortissement de soldes de valeurs comptables	640 153	203 802	900
Amortissement de participations ainsi que de terrains acquis en vue d'extensions futures	2 018 059	2 542 706	1 665 855
	177 646 907	187 191 097	195 593 094

Les immobilisations sont amorties en conformité du règlement approuvé par le Conseil fédéral. La moyenne pondérée de leur taux s'est maintenue à 3,6% des coûts de construction ou d'achat des immeubles, installations et véhicules. L'augmentation des amortissements, de 8,4 millions de francs, est proportionnelle à celle des valeurs immobilisées.

Les 92,6 millions de francs de frais de capitaux dénotent une hausse de 13,7 millions. Cet écart provient pour 11,7 millions de francs de l'accroissement de la dette, pour 2 millions du renchérissement du loyer de l'argent. A cet égard, le fait que le taux d'intérêt des avoirs en compte courant de la caisse de pensions et de secours a été porté à 4% se traduit par un allègement de la charge désignée par «Intérêts complémentaires résultant de la garantie du taux de 4%». De 1966 à 1967, le taux moyen de l'intérêt des engagements à long terme a passé de 3,68 à 3,83%.

Les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et les allocations de renchérissement servies aux bénéficiaires de rentes sont indiqués au chapitre «Charges de personnel» (p. 51/52).

Bilan

La valeur des immobilisations s'établit à 3198,8 millions de francs. Dans l'augmentation de 211,9 millions par rapport à l'exercice précédent, 121,9 concernent les immeubles, installations et véhicules, 77,2 millions les ouvrages inachevés, 11,5 millions les acquisitions de terrains en vue d'extensions futures et 1,3 million les participations. Le coût des achats effectués dans le courant de l'année et celui des ouvrages achevés s'inscrivent à 295,2 millions de francs, somme dont il y a lieu de déduire 173,3 millions pour les installations supprimées et les amortissements, ce qui fait que la plus-value des immeubles, installations et véhicules est, au bilan, de 121,9 millions.

Actif

Les valeurs réalisables et disponibles sont retombées à 498,2 millions de francs, la diminution étant de 33,5 millions. Les liquidités (espèces, comptes bancaires et comptes de chèques postaux) ont décréu de 34,7 millions de francs. Quant au poste «Débiteurs», il n'a guère varié. La valeur des titres en portefeuille est encore montée de 13 millions de francs ensuite de l'octroi, à l'aide des fonds avancés par la Confédération, de prêts hypothécaires sur des logements à caractère social. Les stocks de matériel représentent 7,2 millions de francs de moins qu'en 1966.

Les «Autres actifs», qui se sont contractés de 8,5 millions de francs, s'inscrivent à 79,4 millions. L'essentiel de cette rubrique est constitué par les actifs transitoires (avances sur les primes CNA, paiement de rentes échues en janvier 1968, travaux inachevés).

Passif

Le capital appartenant en propre à l'entreprise, savoir 985,2 millions de francs, accuse une moins-value de 13,8 millions. Le capital de dotation demeure au niveau de 800 millions, qui est le maximum légal. Quant à la réserve légale, amputée du déficit de 6,1 millions de francs de 1966, elle est encore de 113,9 millions. La réserve générale de construction, après un prélèvement de 6 millions de francs en faveur du compte de construction, est tombée à 3,6 millions. Pour aider à supprimer des passages à niveau, il a fallu débiter de 12,6 millions de francs la réserve rail-route, mais un crédit de 10 millions à la charge du compte annuel l'a maintenue à 33 millions, contre 35,6 un an auparavant. Enfin, un million de francs, montant de la dotation ordinaire, est venu alimenter la réserve pour la couverture de gros dommages, qui n'a d'ailleurs pas été mise à contribution.

Le capital étranger, en augmentation de 181 millions de francs, a passé à 2701,2 millions. Les engagements à long terme ont fait un bond en avant de 140,2 millions. En regard du nouveau prêt de 150 millions accordé par la Confédération au taux de 5¹/₈% figure la somme de 9,8 millions consacrée aux remboursements normaux d'emprunts par obligations. Les engagements à court terme se sont encore amplifiés de 40,8 millions de francs, ce qui les a portés à 525,4 millions, les créances des institutions de prévoyance s'étant accrues de 49,8 millions, tandis que d'autres engagements ont reculé de 9 millions.

Les provisions, qui ont fourni 4,5 millions pour des travaux extraordinaires d'entretien dans le domaine des installations fixes, n'ont pas été dotées.

Les «Autres passifs», qui totalisent 66,3 millions de francs, restent au niveau de l'exercice précédent. Ils sont formés pour l'essentiel par les passifs transitoires et les soldes débiteurs des décomptes de trafic à régler.

III. Participations

Le présent chapitre ne porte que sur les entreprises dans lesquelles les Chemins de fer fédéraux sont engagés pour un montant nominal de plus d'un million de francs. La valeur nominale de l'ensemble de ces participations est de 69,7 millions de francs, ce qui correspond à 93,5% de toutes celles que le réseau détenait fin 1967 (74,5 millions de fr.).

Usines électriques communes

En 1966-1967, cinquième année de leur exploitation, les Forces motrices de Göschenen S. A. ont fourni 432,9 millions de kWh, dont 159,8 millions étaient de l'énergie d'hiver et 273,1 millions de l'énergie d'été. La production totale a dépassé de 10,3 millions de kWh celle de l'exercice précédent. Le dividende est resté fixé à 4%.

Pour l'Usine électrique de l'Etzel S. A., la production de l'exercice 1966-1967 s'inscrit à 274,9 millions de kWh. Si elle n'atteint plus le chiffre record de 1965-1966 (301,4 millions de kWh), elle est néanmoins supérieure à la moyenne de nombreuses années et se répartit, une fois de plus, d'une manière à peu près égale entre le semestre d'hiver et le semestre d'été. La société a versé de nouveau un dividende de 5%.

Les Forces motrices de Rapperswil-Auenstein S. A. ont produit, en 1966-1967, 224,3 millions de kWh, contre 259,4 millions lors de l'exercice précédent. Le débit moyen de l'Aar, de 321 m³/s, a été supérieur de 7% à la moyenne habituelle. La part d'énergie d'hiver se monte à 44,3%, celle d'énergie d'été à 55,7%. Le dividende, inchangé, a été de 4%.

Les Forces motrices de Wassen S. A. ont livré en 1967 en tout 287 millions de kWh (298 millions en 1966). Pour 1966, elles ont distribué un dividende de 5%, comme pour l'exercice précédent.

La Centrale thermique de Vouvry S. A., dont la construction est maintenant achevée, fonctionne définitivement depuis le 1^{er} octobre 1967, mais, à cette date, elle avait déjà produit 612,4 millions de kWh. Dans le bilan du 30 septembre 1967, la valeur d'établissement figure à l'actif pour 221,4 millions de francs, tandis qu'au passif le capital social, entièrement libéré, représente 50 millions de francs et les emprunts par obligations se montent à 117 millions, les dettes flottantes à 54,4 millions.

La société valaisanne d'électricité Electra-Massa a poursuivi les travaux de l'usine de Bitsch. En juin, après que le lac d'accumulation de Gebidem eut été partiellement rempli, cette centrale est entrée en service provisoirement. Au 30 septembre, elle avait fourni 153,5 millions de kWh. A la même date, le compte de construction s'élevait à 129,4 millions de francs.

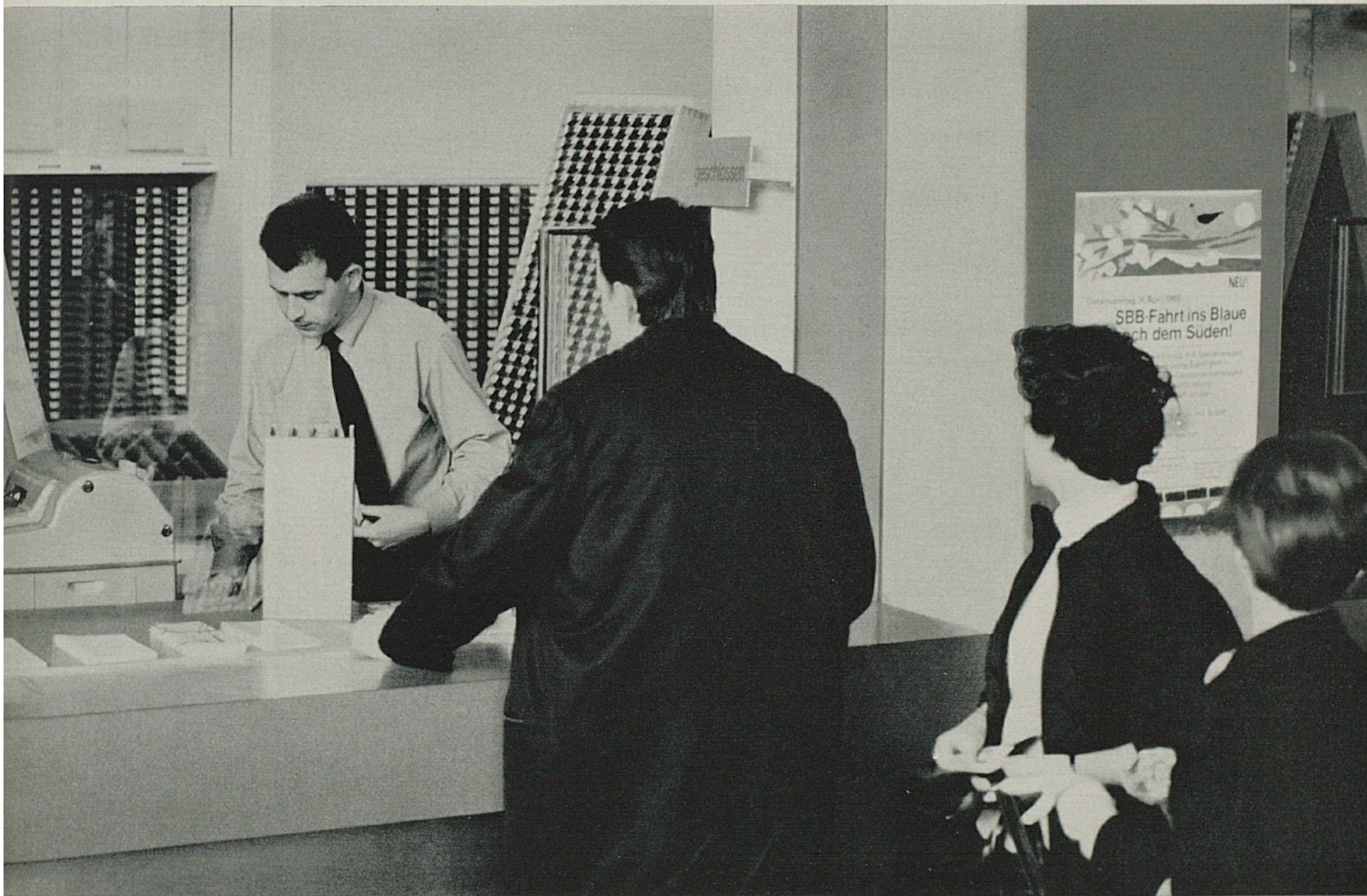
En 1966-1967, Suisatom S. A. a limité son activité à des affaires courantes d'importance mineure. Elle a en outre suivi avec attention les travaux de la Société nationale pour l'encouragement de la technique atomique industrielle et observé l'évolution de la politique suisse en matière de réacteurs nucléaires.

Autres entreprises

L'expansion du chiffre d'affaires réalisé par INTERFRIGO, Société ferroviaire internationale de transports frigorifiques, a ralenti. Pendant l'exercice de 1967, le nombre des transports a passé à 243 973. Ils ont été assurés dans la proportion de 30% par les wagons de la société et de 70% par du matériel loué. Les chemins de fer de l'Etat de Suède et de Norvège ont donné leur adhésion. Le capital social, qui s'élevait à 10,8 millions de francs belges à la fin de 1967, a été de nouveau rémunéré au taux de 12% pour 1966. Les huit administrations fondatrices, y compris les CFF, garantissent les emprunts et prêts d'INTERFRIGO, qui se chiffraient par 872 millions de francs belges à la fin de l'année.

EUROFIMA, Société européenne pour le financement de matériel ferroviaire, s'est procuré les fonds suivants: 30 millions de francs par un emprunt public à 5¾% émis en Suisse (janvier), 60 millions de DM à 6½% en Allemagne (août) et 20 millions de dollars à 6½% sur le marché européen des capitaux (avril). En mars, pour la première fois, elle s'est fait ouvrir un crédit bancaire à moyen terme en France. Il s'agissait de 25 millions de francs français au taux de 7%. En outre, 29 millions de francs à 6% ont été obtenus en Suisse sous forme de crédits bancaires à moyen et à long terme. La valeur au bilan du matériel roulant mis à la disposition des administrations ferroviaires en vertu de contrats location-vente et de contrats de vente à crédit avec engagement de garantie a passé à fin 1967 de 735 à 881 millions de francs. Le total du bilan dépasse ainsi le milliard. La société a de nouveau payé un dividende de 4%, ce qui est le maximum autorisé par les statuts.

Le trafic de SWISSAIR a continué de progresser. Par rapport à 1966, l'offre de tonnes-kilomètres s'est accrue de 10%, soit un peu plus que la demande, qui a augmenté de 9%, pour atteindre 358,2 millions de tonnes-kilomètres. En conséquence, le coefficient d'occupation des places dans le service de ligne a légèrement fléchi; il s'établit à 55%, contre 55,4% un an auparavant. Le capital social a été relevé de 50 millions de francs. Pour 1967, la société a payé une fois de plus un dividende de 8%.



Un guichet moderne avec sa machine à imprimer les billets

Compte de construction 1967

Compte de 1966	Fr.	Budget de 1967	Fr.	Dépenses de construction pour:	Compte de 1967	Fr.
264 184 435		278 600 000		Immeubles et installations		276 860 436
112 024 303		116 750 000		Transformation et extension de gares et de bâtiments de service	111 837 809	
13 103 708		22 600 000		Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie	22 034 825	
58 878 816		46 450 000		Construction de nouvelles lignes et doublement de voies	52 481 496	
35 862 302		37 000 000		Renouvellement de voies et de branchements	37 867 445	
7 083 680		7 300 000		Achat de mobilier, machines et ustensiles	9 640 141	
24 328 846		33 500 000		Usines électriques	29 482 761	
12 902 780		15 000 000		Ateliers	13 515 959	
173 680 699		166 000 000		Véhicules		167 923 457
102 179 587		84 190 000		Véhicules moteurs	80 518 201	
38 782 054		43 620 000		Voitures et fourgons	52 026 064	
30 455 640		38 190 000		Wagons à marchandises et wagons de service	34 432 627	
2 263 418		—		Bateaux	946 565	
—		5 000 000		Imprévus		—
437 865 134		449 600 000		Dépenses brutes		444 783 893
— 6 000 000		— 6 000 000		Prélèvement sur la réserve générale de construction		— 6 000 000
431 865 134		443 600 000		Dépenses nettes		438 783 893

Compte de 1966 Fr.	Budget de 1967 Fr.	Comptabilisation des dépenses de construction à la charge de :	Compte de 1967 Fr.
383 715 203	396 500 000	Compte des immobilisations et des amortissements	392 222 863
176 074 888	185 800 000	Immobilisations du chemin de fer	184 726 469
22 128 846	31 200 000	Usines électriques	27 382 761
11 830 770	13 500 000	Ateliers	12 190 176
173 680 699	166 000 000	Véhicules	167 923 457
48 149 931	47 100 000	Compte d'exploitation	46 561 030
44 877 921	43 300 000	Immobilisations du chemin de fer	43 135 247
2 200 000	2 300 000	Usines électriques	2 100 000
1 072 010	1 500 000	Ateliers	1 325 783
—	—	Véhicules	—
431 865 134	443 600 000		438 783 893

Compte d'exploitation pour l'année 1967

Compte de 1966	Fr.	Budget de 1967	Fr.	Charges	Compte de 1967	Fr.
85 069 925		90 000 000		Administration	87 486 135	
1 050 128 396		1 056 100 000		Exploitation	1 070 783 787	
61 174 273		66 000 000		Direction et charges générales	67 396 796	
20 081 523		19 000 000		Surveillance de la voie	18 724 572	
396 824 171		396 600 000		Service des gares	403 648 186	
81 155 350		82 400 000		Accompagnement des trains	83 347 345	
177 512 830		180 200 000		Traction	184 981 798	
1 577 894		1 500 000		Service des bateaux du lac de Constance	1 588 942	
198 113 240		196 000 000		Entretien des immeubles et installations	195 990 799	
113 689 115		114 400 000		Entretien des véhicules	115 105 349	
40 722 481		46 900 000		Divers	42 222 173	
1 175 920 802		1 193 000 000		Total des charges	1 200 492 095	
279 031 842		310 000 000		Excédent d'exploitation	313 070 718	
1 454 952 644		1 503 000 000			1 513 562 813	

Compte de 1966 Fr.	Budget de 1967 Fr.	Produits	Compte de 1967 Fr.
1 319 802 279	1 369 000 000	Produits de transport	1 367 643 119
555 275 764	559 000 000	Trafic voyageurs	552 543 893
526 684 580	530 000 000	Transport des voyageurs	524 534 429
12 541 184	12 000 000	Bagages	11 499 164
16 050 000	17 000 000	Véhicules automobiles accompagnés	16 510 300
764 526 515	810 000 000	Trafic marchandises	815 099 226
556 012 515	591 000 000	Wagons complets	596 979 726
160 173 000	170 000 000	Envois de détail	169 533 500
48 341 000	49 000 000	Transports postaux	48 586 000
135 150 365	134 000 000	Produits accessoires	145 919 694
1 454 952 644	1 503 000 000	Total des produits	1 513 562 813

Compte de profits et pertes pour l'année 1967

Compte de 1966 Fr.		Budget de 1967 Fr.		Charges		Compte de 1967 Fr.	
187 191 097		198 000 000		Amortissements des immobilisations			195 593 094
184 444 589		196 000 000		ordinaires	193 926 339		
2 746 508		2 000 000		autres amortissements	1 666 755		
558 421		300 000		Amortissements des valeurs réalisables et disponibles			233 628
78 868 607		88 900 000		Frais de capitaux			92 616 756
70 410 808		75 200 000		Intérêts des engagements à long terme	80 130 241		
8 072 776		13 400 000		Intérêts des engagements à court terme	12 113 138		
385 023		300 000		Frais de finances	373 377		
59 762 963		62 200 000		Versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes			64 374 588
21 691 168		21 300 000		Intérêts sur le déficit de la réserve mathématique	21 434 126		
1 448 944		3 900 000		Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4%	691 246		
23 800 000		23 800 000		Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	23 800 000		
12 822 851		13 200 000		Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	18 449 216		
2 991 683		2 400 000		Autres charges			2 709 337
—		—		Versement à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail-route			10 000 000
329 372 771		351 800 000		Total des charges			365 527 403
—		2 700 000		Bénéfice net de l'exercice			1 077 461
329 372 771		354 500 000					366 604 864

Compte de 1966 Fr.	Budget de 1967 Fr.	Produits		Compte de 1967 Fr.
279 031 842	310 000 000	Excédent d'exploitation		313 070 718
30 234 432	33 600 000	Amortissements et intérêts compris dans les charges d'exploitation		31 781 722
12 471 826	10 900 000	Autres produits		21 752 424
1 393 932	1 600 000	Produit des terrains acquis en vue d'extensions futures	1 465 164	
2 874 520	2 900 000	Produit des participations	3 035 031	
6 694 019	5 400 000	Produit des valeurs réalisables et disponibles	7 933 218	
1 509 355	1 000 000	Produits divers	9 319 011	
321 738 100	354 500 000	Total des produits		366 604 864
7 634 671	—	Déficit de l'exercice		—
329 372 771	354 500 000			366 604 864

Bilan au 31 décembre 1967

Compte de 1966	Fr.	Actif		Compte de 1967	Fr.
2 986 826 287		Immobilisations		3 198 755 299	
		Immeubles, installations et véhicules			
5 819 721 386		Frais d'établissement et d'acquisition	6 078 667 568		
-3 476 253 688		Amortissements	-3 613 275 737		
2 343 467 698		Valeur au bilan	2 465 391 831		
483 216 644		Ouvrages inachevés	560 437 017		
95 507 357		Terrains acquis en vue d'extensions futures	106 973 112		
64 634 588		Participations	65 953 339		
531 641 788		Valeurs réalisables et disponibles		498 157 709	
31 713 167		Espèces en caisse, comptes de chèques postaux	32 402 901		
113 406 057		Avoirs au Département fédéral des finances et en banque	78 066 969		
230 940 634		Débiteurs	226 292 101		
11 690 009		Titres en portefeuille	24 725 112		
143 891 921		Approvisionnements de matériel	136 670 626		
87 820 397		Autres actifs		79 357 960	
6 158 642		Solde passif: déficit de l'exercice moins le solde actif de l'année précédente		—	
3 612 447 114				3 776 270 968	
540 000 000		Prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant à la Suisse, créance sur les chemins de fer étrangers		540 000 000	

Compte de 1966 Fr.	Passif		Compte de 1967 Fr.
998 947 000	Capital propre		985 188 358
800 000 000	Capital de dotation	800 000 000	
120 000 000	Réserve légale	113 841 358	
9 600 000	Réserve générale de construction	3 600 000	
35 600 000	Réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail-route	33 000 000	
33 747 000	Réserve pour la couverture de gros dommages	34 747 000	
2 520 278 148	Capital de tiers		2 701 231 148
2 035 676 500	Engagements à long terme	2 175 871 500	
1 040 000 000	Prêts de la Confédération	1 190 000 000	
135 676 500	Emprunts par obligations	125 871 500	
860 000 000	Bons de dépôt de la caisse de pensions et de secours	860 000 000	
484 601 648	Engagements à court terme	525 359 648	
250 575 341	Créances des institutions de prévoyance	300 334 711	
201 200 562	Créanciers	192 415 989	
32 825 745	Autres engagements	32 608 948	
27 038 728	Provisions		22 521 862
66 183 238	Autres passifs		66 252 139
—	Solde actif		1 077 461
3 612 447 114			3 776 270 968
540 000 000	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant à la Suisse, dette envers le Département fédéral des finances et des douanes		540 000 000

Aperçu chronologique

	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952
Prestations d'exploitation et de trafic en millions d'unités							
1 Trains de voyageurs, trains-kilomètres	39,6	42,1	44,0	45,6	47,7	48,3	49,0
2 Trains de marchandises, trains-kilomètres	13,5	14,4	14,5	13,6	14,2	15,8	15,9
3 Trafic voyageurs: voyageurs	206,4	213,0	207,7	201,6	193,9	201,1	206,4
4 voyageurs-kilomètres	5444,5	5658,9	5843,8	5594,3	5615,7	5832,6	6012,0
5 Trafic marchandises: tonnes	16,9	18,2	18,5	16,0	18,0	21,2	19,3
6 tonnes-kilomètres	1701,9	1847,8	1940,9	1737,5	2083,2	2505,9	2295,3
Effectif du personnel nombre de personnes (moyenne annuelle)							
7 Propre personnel	34 572	36 377	37 910	37 666	36 904	37 096	37 507
8 Ouvriers d'entrepreneur	1 900	1 700	1 640	1 175	912	1 186	1 193
9 Total (7+8)	36 472	38 077	39 550	38 841	37 816	38 282	38 700
Compte de résultats en millions de francs							
Produits de transport							
10 Trafic voyageurs *	258,4	270,4	277,2	278,8	264,7	275,7	301,2
11 Trafic marchandises *	305,4	341,2	342,4	303,6	325,0	381,5	369,5
12 Total (10+11)	563,8	611,6	619,6	582,4	589,7	657,2	670,7
13 Autres produits	56,4	64,4	68,9	68,0	59,5	67,2	70,3
14 Total des produits (12+13)	620,2	676,0	688,5	650,4	649,2	724,4	741,0
Rétributions du propre personnel							
15 Traitements et salaires, allocations de renchérissement, allocations pour enfants, etc.	231,2	260,1	281,4	285,0	288,5	304,6	311,7
16 Allocations supplémentaires et indemnités diverses, uniformes	17,5	20,1	20,5	21,7	21,3	21,9	23,5
17 Total (15+16)	248,7	280,2	301,9	306,7	309,8	326,5	335,2
Assurances du propre personnel							
18 Contributions à la CPS, à l'AVS/AI/PG et à la CNA	25,9	31,8	34,6	39,4	38,8	34,8	37,6
19 Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	37,2	40,7	45,2	45,2	45,4	47,6	47,1
20 Total (18+19)	63,1	72,5	79,8	84,6	84,2	82,4	84,7
21 Dépenses pour main-d'œuvre étrangère à l'administration	12,7	12,1	11,9	8,9	7,3	9,2	10,2
22 Total des charges pour le personnel (17+20+21)	324,5	364,8	393,6	400,2	401,3	418,1	430,1
23 en % des charges totales	59,5%	60,1%	60,2%	60,6%	62,0%	60,2%	60,7%
24 Dépenses de choses et divers	96,7	118,4	138,3	136,4	118,5	122,1	125,2
25 en % des charges totales	17,7%	19,5%	21,2%	20,7%	18,3%	17,6%	17,7%
Amortissements des immobilisations et frais de capitaux							
26 Amortissements des immobilisations	70,7	72,5	73,3	74,7	76,5	103,9	104,1
27 Frais de capitaux	53,9	51,2	48,3	48,8	51,3	50,3	49,5
28 Total (26+27)	124,6	123,7	121,6	123,5	127,8	154,2	153,6
29 en % des charges totales	22,8%	20,4%	18,6%	18,7%	19,7%	22,2%	21,6%
30 Charges totales ordinaires (22+24+28)	545,8	606,9	653,5	660,1	647,6	694,4	708,9
31 Excédent des produits (14-30)	74,4	69,1	35,0	- 9,7	1,6	30,0	32,1
32 Charges extraordinaires *	49,0	43,7	20,0	30,1	1,6	22,0	24,0
33 Bénéfice net de l'année (31-32)	25,4	25,4	15,0	- 39,8 *	-	8,0	8,1
34 Versement à la réserve légale	9,4	9,4	8,0	- 26,8 *	-	8,0	8,0
35 Intérêt sur le capital de dotation	16,0	16,0	7,0	- 13,0 *	-	-	-

Les explications concernant les articles désignés par un * figurent aux pages 70 et 71.

1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
49,4	50,0	50,9	51,8	52,3	52,6	53,3	53,7	54,2	54,8	54,7	55,2	55,1	55,5	55,6
16,6	17,1	18,6	19,6	20,5	20,5	22,2	24,0	25,0	26,1	26,8	27,0	27,4	28,1	28,4
203,5	204,5	208,4	212,5	219,3	221,6	223,2	225,8	231,5	237,0	241,6	248,0	238,5	236,1	226,1
6047,9	6102,1	6273,1	6422,7	6732,3	6912,4	6996,1	6993,4	7393,0	7705,1	7940,2	8507,2	7859,4	7377,2	7651,2
19,3	20,9	23,3	25,1	25,9	24,0	25,5	29,2	30,6	32,2	34,2	35,8	37,1	37,7	38,6
2465,4	2676,3	3059,0	3292,0	3474,9	3262,9	3532,2	4043,8	4319,5	4567,7	4874,4	4883,5	5187,8	5370,4	5560,8
37 430	37 483	37 709	38 384	39 079	39 517	39 564	39 904	40 509	41 071	41 590	42 190	42 194	41 628	41 126
1 226	1 243	1 244	1 261	1 376	1 152	1 087	1 030	1 190	1 217	1 174	1 227	1 040	930	892
38 656	38 726	38 953	39 645	40 455	40 669	40 651	40 934	41 699	42 288	42 764	43 417	43 234	42 558	42 018
305,6	306,8	317,6	330,2	345,2	353,0	364,4	410,0	442,5	474,5	495,7	523,2	537,3	555,3	552,5
381,5	411,8	454,7	482,8	514,8	477,8	514,7	582,4	613,3	661,6	712,1	730,9	746,2	764,5	815,1
687,1	718,6	772,3	813,0	860,0	830,8	879,1	992,4	1055,8	1136,1	1207,8	1254,1	1283,5	1319,8	1367,6
70,8	74,4	78,8	85,8	89,7	92,1	93,2	102,2	113,9	123,1	143,9	149,2	151,7	157,8	176,6
757,9	793,0	851,1	898,8	949,7	922,9	972,3	1094,6	1169,7	1259,2	1351,7	1403,3	1435,2	1477,6	1544,2
319,7	327,9	338,1	368,2	388,2	404,8	430,7	438,0	454,0	504,3	546,3	620,0	644,1	675,3	700,4
24,1	25,0	26,7	28,4	31,3	31,4	30,8	33,6	44,0	57,2	64,4	66,9	66,3	67,1	68,8
343,8	352,9	364,8	396,6	419,5	436,2	461,5	471,6	498,0	561,5	610,7	686,9	710,4	742,4	769,2
42,7	37,4	40,8	69,4	43,8	45,1	58,6	63,0	62,5	68,9	80,2	82,3	81,5	79,4	74,5
47,0	46,9	47,0	43,2	45,8	48,3	50,8	50,5	59,9	85,4	63,4	59,0	57,0	59,8	64,4
89,7	84,3	87,8	112,6	89,6	93,4	109,4	113,5	122,4	154,3	143,6	141,3	138,5	139,2	138,9
10,5	10,3	10,7	12,0	13,3	12,3	11,8	12,0	14,1	16,1	17,6	20,6	19,3	19,2	19,9
444,0	447,5	463,3	521,2	522,4	541,9	582,7	597,1	634,5	731,9	771,9	848,8	868,2	900,8	928,0
60,9%	60,6%	60,9%	61,3%	59,7%	59,8%	61,0%	59,9%	59,0%	60,9%	59,3%	61,2%	60,6%	60,7%	60,5%
131,5	137,6	142,5	158,9	180,7	192,3	196,9	214,9	223,4	249,2	288,6	292,1	323,6	318,4	316,9
18,0%	18,6%	18,7%	18,7%	20,7%	21,2%	20,6%	21,6%	20,8%	20,8%	22,1%	21,1%	22,6%	21,4%	20,7%
105,0	106,6	108,1	123,6	125,1	125,5	126,9	132,8	164,0	166,2	185,6	183,6	177,6	187,2	195,6
48,7	47,3	47,2	46,9	46,5	46,5	48,3	51,6	52,9	54,1	56,4	61,2	63,6	78,8	92,6
153,7	153,9	155,3	170,5	171,6	172,0	175,2	184,4	216,9	220,3	242,0	244,8	241,2	266,0	288,2
21,1%	20,8%	20,4%	20,0%	19,6%	19,0%	18,4%	18,5%	20,2%	18,3%	18,6%	17,7%	16,8%	17,9%	18,8%
729,2	739,0	761,1	850,6	874,7	906,2	954,8	996,4	1074,8	1201,4	1302,5	1385,7	1433,0	1485,2	1533,1
28,7	54,0	90,0	48,2	75,0	16,7	17,5	98,2	94,9	57,8	49,2	17,6	2,2	— 7,6	11,1
20,0	45,3	66,0	24,5	51,0	8,0	8,0	70,2	67,0	34,5	26,0	—	2,0	—	10,0
8,7	8,7	24,0	23,7	24,0	8,7	9,5	28,0	27,9	23,3	23,2	17,6	0,2	— 7,6	1,1
8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	16,0	8,0	8,0	8,0	—	— 6,1	—
—	—	16,0	16,0	16,0	—	—	16,0	16,0	16,0	16,0	10,0	—	—	—

Aperçu chronologique

	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952
Bilan au 31 décembre après affectation du bénéfice * en millions de francs	(après l'assainis- sement)							
Actif								
Immeubles, installations et véhicules								
36 Immeubles et installations	2229	2253	2276	2344	2393	2451	2488	2528
37 Véhicules	709	736	747	764	788	836	878	908
38 Total des frais d'établissement ou d'acquisition (36+37)	2938	2989	3023	3108	3181	3287	3366	3436
39 Amortissements	942	1101	1399	1464	1527	1593	1687	1781
40 Valeur au bilan (38-39)	1996	1888	1624	1644	1654	1694	1679	1655
41 Ouvrages inachevés	49	61	79	68	85	73	86	102
42 Terrains acquis en vue d'extensions futures, participations	22	25	27	27	27	30	30	30
43 Total des immobilisations (40+41+42)	2067	1974	1730	1739	1766	1797	1795	1787
44 Valeurs réalisables et disponibles	167	193	151	168	182	184	194	199
45 Autres actifs	36	43	45	27	22	17	21	15
46 Dépenses à amortir et solde passif*	41	15	210	190	209	167	146	125
47 Total de l'actif (43+44+45+46)	2311	2225	2136	2124	2179	2165	2156	2126
Passif								
Capital propre								
48 Capital de dotation	400	400	400	400	400	400	400	400
49 Réserve légale	—	10	19	27	27	—	8	16
50 Fonds de réserve	10	13	14	14	15	15	18	18
51 Capital propre, total (48+49+50)	410	423	433	441	442	415	426	434
Capital de tiers								
52 Engagements à long terme	1575	1548	1402	1393	1477	1494	1457	1452
53 Engagements à court terme	231	206	244	249	235	238	239	203
54 Capital de tiers, total (52+53)	1806	1754	1646	1642	1712	1732	1696	1655
55 Autres passifs*	95	48	57	41	25	18	34	37
56 Total du passif (51+54+55)	2311	2225	2136	2124	2179	2165	2156	2126
Compte de construction en millions de francs								
Dépenses brutes								
57 Immeubles et installations*		58,2	62,9	86,7	96,1	88,5	81,8	88,6
58 Véhicules		31,7	21,6	30,8	41,0	48,4	48,3	38,7
59 Total (57+58)*		89,9	84,5	117,5	137,1	136,9	130,1	127,3
60 Prélèvement sur la réserve générale de construction		—	—	—	—	—	—	—
61 Dépenses de construction non actives*		14,5	20,9	29,8	31,4	26,9	25,4	26,2
62 Montant net des dépenses [59-(60+61)]*		75,4	63,6	87,7	105,7	110,0	104,7	101,1

* Explications

Ad 10 et 11

Les transports de bagages, compris jusqu'en 1959 dans le trafic marchandises, figurent depuis 1950 dans le trafic voyageurs.

Ad 32

Annuité destinée à résorber les amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure» des années 1947 à 1955, solde des amortissements du groupe «frais généraux» de l'exercice 1960, amortissements complémentaires des immobilisations s'ajoutant aux amortissements ordinaires pour 1961, amortissements opérés par mesure de prévoyance sur les stocks de matériel, provision pour l'amortissement du déficit de la réserve mathématique de la CPS pour 1961, dotation extraordinaire de la réserve pour les grands dommages survenus en 1962, attributions à la réserve générale de construction et à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail-route, etc.

Ad 33 et 35

Le découvert de l'exercice de 1938 a été porté à compte nouveau. Celui de 1949 a été comblé par le prélèvement de 26,8 millions de francs sur la réserve légale et de 13 millions sur les ressources générales de la Confédération.

Bilan

Sans les prêts pour l'électrification de lignes de raccordement étrangères.

1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
2579	2651	2701	2758	2809	2868	2936	3029	3109	3178	3266	3373	3505	3656	3753
956	1009	1055	1110	1137	1237	1344	1435	1536	1634	1727	1882	2001	2164	2325
3535	3660	3756	3868	3946	4105	4280	4464	4645	4812	4993	5255	5506	5820	6078
1873	1970	2067	2174	2281	2382	2489	2635	2806	2940	3096	3228	3339	3476	3613
1662	1690	1689	1694	1665	1723	1791	1829	1839	1872	1897	2027	2167	2344	2465
92	72	89	103	183	197	199	193	214	279	366	406	461	483	561
30	32	34	47	53	65	69	68	72	103	114	132	146	160	173
1784	1794	1812	1844	1901	1985	2059	2090	2125	2254	2377	2565	2774	2987	3199
196	173	248	268	279	236	272	308	387	390	360	384	419	531	498
32	40	43	49	51	47	57	62	49	64	88	88	97	88	79
105	66	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	—
2117	2073	2108	2161	2231	2268	2388	2460	2561	2708	2825	3037	3290	3612	3776
400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	600	800	800	800
24	32	40	48	56	64	72	80	96	104	112	120	120	120	114
19	23	30	38	84	86	88	95	103	115	116	102	92	79	71
443	455	470	486	540	550	560	575	599	619	628	822	1012	999	985
1377	1348	1369	1347	1322	1305	1427	1519	1504	1488	1480	1630	1664	2036	2176
232	204	196	246	288	325	294	254	308	421	553	456	501	484	525
1609	1552	1565	1593	1610	1630	1721	1773	1812	1909	2033	2086	2165	2520	2701
65	66	73	82	81	88	107	112	150	180	164	129	113	93	90
2117	2073	2108	2161	2231	2268	2388	2460	2561	2708	2825	3037	3290	3612	3776
94,9	97,5	99,4	111,5	121,2	129,5	128,3	128,4	139,8	164,0	202,8	222,6	254,6	264,2	276,9
39,7	50,9	56,8	61,2	86,1	99,8	100,9	107,0	109,1	123,9	123,2	160,0	169,5	173,7	167,9
134,6	148,4	156,2	172,7	207,3	229,3	229,2	235,4	248,9	287,9	326,0	382,6	424,1	437,9	444,8
—	—	—	—	—	—	0,6	—	3,0	4,5	7,5	6,3	5,5	6,0	6,0
26,9	27,0	27,7	30,5	31,1	32,3	30,9	24,2	26,2	20,1	21,9	24,4	47,0	48,2	46,6
107,7	121,4	128,5	142,2	176,2	197,0	197,7	211,2	219,7	263,3	296,6	351,9	371,6	383,7	392,2

Ad 46

Frais d'émission et de conversion des emprunts; amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure», ainsi que soldes passifs de 1945, de 25,6 millions (solde résorbé par l'assainissement), de 1949, de 39,8 millions, et de 1966, de 6,1 millions de francs.

Ad 55

Y compris les fonds mis en réserve et le solde actif porté à compte nouveau. Pour chaque exercice, ce solde est celui qui figure dans la proposition du Conseil d'administration.

Ad 57 et 59

Sans les dépenses à la charge de la réserve pour l'amélioration des installations rail-route.

Ad 61

Y compris, à partir de 1965, les dépenses non actives pour le renouvellement de la superstructure.

Ad 62

Dépenses actives ou portées au compte des amortissements.

